

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	4_PELLEPORT_75020	Numéro	75120_066_01
Adresse du site	62-64, rue Pelleport	Hauteur	R + 8 (26,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site BT (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/11/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 20e	09/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 60°, 200° et 290°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 60° < 3V/m ; 200° < 2V/m ; 290° < 3V/m 5G : 60° < 3V/m ; 200° < 2V/m ; 290° < 3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	31,55 m azimut 200° et 290° ; 32,60 m azimut 60° pour les antennes à faisceau fixe 28,90 m azimut 200° et 290° ; 29,95 m azimut 60° pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes	Seuls des compléments aux antennes existantes seront installés, reprenant les teintes et aspects du matériel présent.		
Intégration antenne	Les antennes sont maintenues de teinte gris clair type RAL 7035 ainsi que de teinte blanc pur type 9010, dito l'édicule existant. Celles-ci sont placées en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.		
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur gris, et restent invisible depuis la rue.		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Bretonneau	12 Rue Bretonneau, 75020 Paris	R+2	NON	93 M	< 1 V/m soit 0,4 %
Hôpital Tenon	4 Rue de la Chine, 75020 Paris	R+4	OUI	27 M	1,32 V/m soit 3,67 %

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École maternelle publique Bretonneau	12 Rue Bretonneau, 75020 Paris	R+2	NON	93 M	< 1 V/m soit 0,16 %
Hôpital Tenon	4 Rue de la Chine, 75020 Paris	R+4	OUI	27 M	1,16 V/m soit 1,9 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

	Azimut 60°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

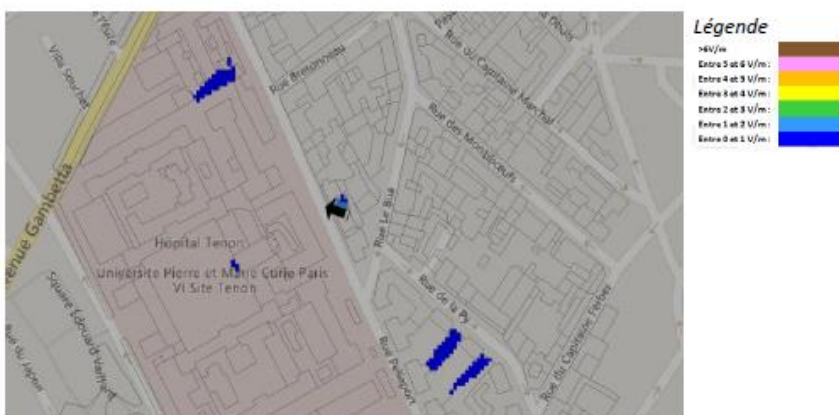
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 290°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



	Azimut 60°	Azimut 200°	Azimut 290°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat du projet :



Le projet n'est pas visible depuis ce point de vue

Vue des Azimuts

Azimut 60°



Azimut 200°



Azimut 290°

